

COMMUNE DE JOUET SUR L'AUBOIS
COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL DU 28 FEVRIER 2022

Le 28 février 2022, le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 février 2022 s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge LAURENT, Maire.

PRESENTS : MRS et MMES LAURENT, PRUVOST, JAUBERT, CADIOT, CHASSIN, ROSAURO, LORDEL, GAGNOL, BRAVY, SURIEU, METGE, BOUQUELY, BOULANDET

EXCUSES :

ABSENTS : Monsieur BERTRAND, Madame REBOUX

SECRETAIRE : Monsieur JAUBERT

Le compte rendu de la séance du 31 janvier 2022 est adopté à l'unanimité sans observation. Monsieur le Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : Prise en charge des frais connexes pour l'achat du terrain de Mme DUVAL-TRECHOT pour la construction de la nouvelle Gendarmerie. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité l'ajout de ce point.

I/ INTEGRATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER AU SEIN DE L'EQUIPE MUNICIPALE

Monsieur le Maire informe que Monsieur METGE Willy remplacera Madame BECQUIAU au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire demande à Monsieur METGE si ce dernier est toujours d'accord sur ses prises de fonctions. Il donne son accord et est donc installé.

II- DEBAT DEVANT L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LA PRESENCE MEDICALE SUR LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle les différentes délibérations prises en faveur du maintien de l'accès aux soins sur la Commune de Jouet sur l'Aubois.

Il informe les conseillers qu'il a pris contact avec les Maires des communes voisines ainsi que du Président de la Communauté de Communes afin de connaître leur position sur le sujet.

Suite à ces réunions, les différents interlocuteurs ont conseillé à Monsieur le Maire de se rapprocher des professionnels de santé de la commune, ce que font actuellement les élus. Au niveau de la communauté de communes aucune nouvelle construction de maison de santé ne sera réalisée du fait qu'il y a déjà quatre maisons de santé sur le bassin de vie du Pays Loire Val D'Aubois.

Il informe les conseillers qu'un projet est en cours, géré par un particulier pour la création d'une maison de santé. Cependant, en attendant ce projet, la commune étudie d'autres possibilités :

- Aménagement du rez de jardin du Centre Socio Culturel pour accueillir des infirmiers ou des permanences de médecins
- Acquisition d'un bâtiment avec l'EPFLI
- Mettre en place de la téléconsultation

Pour le moment, les élus continuent leur rencontre avec les professionnels de santé pour essayer de trouver des solutions afin de pérenniser la présence médicale. Monsieur le Maire souligne qu'il s'agit d'un problème que connaît beaucoup de communes et que le souhait des élus de Jouet sur l'Aubois est de maintenir une forte présence médicale sur le territoire communal.

Monsieur JAUBERT demande à ce que la Communauté de Communes informe officiellement la commune de son refus de construire un bâtiment de santé à Jouet sur l'Aubois.

III- SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PARE BALLON AU STADE DE FOOT

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur BOUQUELY. Celui-ci présente le projet d'acquisition d'un filet pare ballon à installer entre le stade de foot et le pump track.

Le projet a un coût de 11 400 € TTC. Une demande de subvention va être réalisée auprès du district du Cher. Le plan de financement s'établira de la manière suivante :

Cout des travaux HT : 9 500 €

Subvention 50% : 4 750 €

Autofinancement 50% : 4 750 €

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- Accepte à l'unanimité le projet
- Accepte à l'unanimité le plan de financement tel qu'il a été présenté,
- Autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à demander toutes les subventions
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis avec l'entreprise retenue

IV- DELIBERATION SUR LE TRACE DU CANAL DE BERRY

Monsieur le Maire présente le projet du tracé du Canal de Berry à vélo. Il demande à l'ensemble des élus si des modifications au tracé doivent être présentées.

Aucune remarque n'est faite par l'ensemble des élus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Approuve à l'unanimité le tracé du Canal de Berry à vélo tel qu'il a été présenté.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'usine Granjean doit être retenue et inscrite comme point d'intérêt sur ce tracé.

VI- PLAN FRANCE RELANCE : EQUIPEMENT DE LA CUISINE DU CENTRE SOCIO CULTUREL

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'une demande de subvention, dans le cadre du Plan France Relance, a été effectuée afin d'acheter du mobilier pour la cuisine du Centre Socio Culturel.

Le projet est d'acquérir un four, un fourneau et une armoire réfrigérée pour un montant total de 5 399.57 euros HT.

VII- INTEGRATION DES FRAIS CONNEXES POUR L'ACHAT DU TERRAIN DE MADAME DUVAL-TRECHOT

Monsieur le Maire rappelle le projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur la Commune de Jouet sur l'Aubois.

Suite à une négociation avec la propriétaire du terrain, il est demandé à la commune de prendre en charge les frais connexes liés à l'achat de ce terrain pour un montant maximal de 18 000 euros.

Monsieur le Maire précise que ce projet est important pour le maintien de la gendarmerie sur la commune et permettre de conserver une dynamique sur le territoire communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Accepte à 7 voix pour, 1 contre et 5 abstentions la prise en charge par la commune des frais connexes liés à l'acquisition du terrain de Madame DUVAL-TRECHOT, parcelle cadastrée section A 1789.

Informations et questions diverses

Le prochain conseil aura lieu le 28 Mars 2022 pour le vote du Budget.

- Plan France Relance pour les Ponts : 4 ponts appartenant à la commune ont été diagnostiqués.

- Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du centre de Gestion de la route sur les problèmes de circulation sur la Route du Poids de Fer. Il demande à Monsieur BRAVY et Madame BOULANDET de réaliser un projet d'aménagement pour cette route, un courrier en suivra pour mandater le CIT.

- FNACA : Les élus sont invités pour la commémoration du 19 mars 1962 à partir de 10 heures au monument aux morts. Cette commémoration sera suivie d'un vin d'honneur offert par la mairie.

- Amis Jouettois : une assemblée générale se tiendra le 01 mars 2022 à 14h30 au Centre Socio Culturel.

Monsieur le Maire fait le point sur les dossiers d'investissement prévus durant son mandat :

- Rénovation du Centre Socio Culturel : dossier en cours de réalisation, les documents d'urbanisme ont été déposés ainsi que les demandes de subventions.

- Travaux de réhabilitation et enfouissement des réseaux Route de Nevers : travaux prévus en 2024 – 2025 en accord avec le Syndicat des Eaux de Nérondes

- Diagnostic Assainissement : début avril 2022

- Création d'un réseau d'assainissement au Poids de Fer : étude en cours

- Réhabilitation de la rue de Saint Germain et de la rue des Grands Champs

- Tracé du Canal de Berry

Monsieur le Maire laisse la parole aux membres de l'assemblée.

Madame PRUVOST remercie les personnes qui ont participé à la collecte de l'épicerie solidaire. Elle informe que les travaux du panneau lumineux ont débuté.

Une formation aura lieu le 14 mars 2022 pour la mise en place du site internet.

Elle informe les conseillers qu'un info-mairie sera à distribuer afin d'avertir la population de la distribution des nouveaux numéros des habitations affectées par ce changement. Pour cela, deux permanences sont proposées pour un retrait en Mairie les :

- Mercredi 23 mars 2022 de 15h à 19h
- Samedi 26 Mars 2022 de 9h à 12h

Madame BOULANDET signale qu'il y a une balançoire dangereuse derrière le terrain de pétanque et qu'un panneau à Port Conscience doit être réparé.

Madame CHASSIN informe le Conseil que cette année pour Pâques il n'y aura pas de course cycliste. Afin de conserver une animation sportive le dimanche de Pâques, Monsieur le Maire demande de prendre contact avec Les Randonneurs Jouettois.

Monsieur BOUQUELY informe les conseillers qu'il a contacté 2 sites de vente pour la chaudière gaz qui n'est plus utilisée, ces deux entreprises ne sont pas intéressées ; et fait le compte rendu du Conseil d'école du 25 février 2022.

FIN DE LA SEANCE : 21h40

LISTE DES DELIBERATIONS

I/ INTEGRATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER AU SEIN DE L'EQUIPE MUNICIPALE

II- DEBAT DEVANT L'ASSEMBLEE DELIBERANTE SUR LA PRESENCE MEDICALE SUR LA COMMUNE

III- SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PARE BALLON AU STADE DE FOOT

IV- DELIBERATION SUR LE TRACE DU CANAL DE BERRY

V- PLAN FRANCE RELANCE : EQUIPEMENT DE LA CUISINE DU CENTRE SOCIO CULTUREL

VI- INTEGRATION DES FRAIS CONNEXES POUR L'ACHAT DU TERRAIN DE MADAME DUVAL-TRECHOT